



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES  
PROGRAMMES (UAGCP)



## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°011/2024/SI/AON/FM/UAGCP

**TITRE : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DES  
MODULES DE FORMATION ET LES PROCEDURES OPERATIONNELLES  
STANDARD DE GESTION DES PPHU ET DES PRODUITS A PEREMPTION PROCHE**

**FINANCEMENT : FM**

### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La gestion des produits pharmaceutiques hors usage (PPHU) en Guinée reste aujourd'hui un des défis majeurs pour lequel le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique cherche une solution durable. En effet, après le passage de l'épidémie EBOLA, la Guinée a connu une importation massive d'intrants pharmaceutiques de toutes natures qui a entraîné un surstockage en Produits Pharmaceutiques Hors Usage (PPHU) dans toutes les structures sanitaires du pays depuis plus d'une dizaine d'année. En 2018, sur financement de l'USAID, le projet GHSC-PSM a mis en place un plan de collecte et de centralisation des produits pharmaceutiques hors usages sur toute l'étendue du territoire. Cette opération a abouti à la réexportation et la destruction de plus de 150 tonnes de déchets solides et liquides au Havre en France.

En 2015, deux documents stratégiques ont été élaborés : Stratégie nationale de gestion des déchets biomédicaux ; Instruction Ministérielle relative à la procédure de destruction des PPHU. Ils ont été complétés en 2022, par le Guide National de Gestion des PPHU en République de Guinée et par la Stratégie Nationale de Gestion des déchets produits dans les laboratoires élaborés respectivement par la DNPM et la DNL.

Parmi les méthodes d'élimination des déchets retenues dans ces différents documents, figure l'utilisation des incinérateurs, favorable à la protection de l'environnement et la préservation de la santé publique.

C'est dans cette optique que le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à travers la Direction Nationale de la Pharmacie (DNPM) a sollicité du Fonds mondial, l'acquisition de huit (8) incinérateurs à haute température et de grande capacité pour toutes les régions du pays.

Pour une meilleure gestion des PPHU, et une maîtrise parfaite par les acteurs des procédures opérationnelles standard de gestion des produits pharmaceutiques hors usage et des produits à péremption proche dans les établissements de collecte et de transport, la DNPM, en collaboration avec l'UAGCP sous financement du fonds mondial, recrute un consultant pour la rédaction des modules de formation en gestion des produits pharmaceutiques hors usage et les Procédures opérationnelles standard de gestion des PPHU

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les consultants individuels de qualification et expertise suffisantes exigées par type de consultance.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits dans les Termes de référence dont la copie est obtenue sur demande envoyée à l'adresse électronique suivant : [tenders.uagcp@gmail.com](mailto:tenders.uagcp@gmail.com) cc : [mickacamaral@yahoo.fr](mailto:mickacamaral@yahoo.fr) , [mmuteba@2ac.fr](mailto:mmuteba@2ac.fr) , [adiarre@uagcp-guinee.org](mailto:adiarre@uagcp-guinee.org) avec précision sur la(les) consultance(s).

Il est demandé aux candidats de fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits, dans leurs dossiers de manifestation d'intérêt préparés et présentés séparément comme suit :

1. **Proposition technique** : comprenant la lettre de motivation/note explicative, l'approche méthodologique détaillée, le plan du travail et chronogramme détaillés, le CV bien détaillé et actualisé décrivant au mieux l'expertise du consultant avec les copies des diplômes et certificats professionnels, ainsi que les références similaires avec attestations de service rendus, satisfecit et/ou recommandations.
2. **Proposition financière** : incluant tous les coûts afférents à la mission comprenant les honoraires et éventuellement les autres coûts remboursables nécessaires. A noter que la proposition financière doit être libellée hors TVA car le projet est exonéré de la TVA et que le Consultant sera assujéti à la fiscalité applicable en République de Guinée.

Le candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection basé sur la qualification du consultant (voir TdRs).

Les propositions établies en langue française en deux exemplaires dont un (1) original et une (1) copie doivent être déposées **auprès du Service de Passation des marchés de l'UAGCP sis au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Palm Résidence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré**, au plus tard le **Jeu**di 23/05/2024 à 11H00 précises, heure locale.

Pour toutes informations techniques, veuillez adresser un courriel à l'adresse : [tenders.uagcp@gmail.com](mailto:tenders.uagcp@gmail.com) du lundi au vendredi de 9h à 17h.

**NB : La proposition financière doit être présentée dans une enveloppe séparée de la proposition technique et portant la mention proposition financière.**

L'ouverture (à huit-clos) des propositions techniques aura lieu le même jour dans la salle de réunions de l'UAGCP à partir de 12h00.



Fait à Conakry, le 26/04/2024

Pour l'Autorité contractante,

**Dr Timothée GUILAVOGUI**